

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIA BARTHELEMY

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
29 Janvier 2016**

OBJET : Projet de Rénovation Urbaine "Flamants/Iris": approbation de la version définitive de l'avenant national de clôture n°4 à la convention pluriannuelle.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 29 Janvier 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'approuver la version définitive de l'avenant national n°4 de clôture à la convention pluriannuelle de mise en œuvre du Projet de Rénovation Urbaine «Flamants/Iris » à Marseille.
- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer cet avenant, dont le projet est annexé au rapport.

Ce rapport est sans incidence financière.

Votent pour : Le groupe « Un département gagnant – Les Républicains – UDI-Indépendants de droite », à l'exception de M. ROYER-PERREAUT qui ne prend pas part au vote ; Le groupe des élus Indépendants ; Le groupe Communiste et Partenaires ; Le groupe Socialiste Ecologiste ; Le groupe des Socialistes et Républicains ; Mme PUJOL

Vote contre : Mme NARDUCCI

S'abstient : M. VERANI.

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Annie Citton
Directeur
du Service des Séances de l'Assemblée